



# Offres des services spécialisés de l'Armée suisse

(annexe 1 au rapport *Augmenter la part des femmes à l'armée*)

## 1. Service spécialisé Extrémisme dans l'armée (S spéc EX A)

Le [S spéc EX A](#) est la centrale d'annonce et de conseil en matière d'extrémisme dans l'armée. Créé en 2002, il est rattaché administrativement au Service de lutte contre le racisme du Secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur depuis 2005. Il travaille toutefois exclusivement au profit de l'armée, étant affecté au chef du Personnel de l'armée, au commandement de l'Instruction.

Les militaires de tout grade et de toute fonction, mais aussi leurs parents, les autorités cantonales et communales, la population et les médias peuvent s'adresser au S spéc EX A. Celui-ci clarifie et évalue les indications fournies et assure au besoin le suivi ; il conseille en matière de droit, de mesures de conduite et de prévention.

Le S spéc EX A est actif dans de nombreux stages de formation de cadres. Il propose des séquences de sensibilisation et des formations approfondies autour du thème de l'extrémisme.

## 2. Aumônerie de l'armée (Aum A)

L'[Aumônerie de l'armée](#) s'occupe de toutes les questions qui concernent l'assistance spirituelle des militaires.

Elle offre aux militaires écoute et accompagnement personnel autour de questions existentielles, éthiques, spirituelles ou religieuses. Elle considère les situations de vie de tous les militaires de manière globale et remplit ses tâches en offrant attention et respect, estime, accueil inconditionnel et ouverture. Toute unité compte dans ses rangs un aumônier auquel chaque militaire peut s'adresser directement.

## 3. Service psychopédagogique de l'armée (SPP A)

Le [SPP A](#) prodigue des conseils, de l'encadrement et du coaching à des militaires de tous grades. Avec d'autres services, il assure les engagements du Care Team de l'armée.

L'offre de conseils est axée sur l'intégration et le soutien en cas de crise personnelle ou de situation difficile ; elle est ouverte à tous les militaires. Encourageant l'autonomie, le SPP A soutient les militaires dans leurs démarches 24 heures sur 24 ainsi que les cadres de milice et cadres professionnels dans leurs tâches de conduite et la gestion de différentes problématiques. De plus, il apporte son appui aux commandants comme aux médecins de troupe pour les questions psychologiques et les clarifications de l'aptitude au service.

Outre des offres d'instruction et de perfectionnement, le SPP A assure le coaching des cadres selon des méthodes reconnues et offre aux formations d'engagement, en Suisse comme à l'étranger, un soutien sur mesure, de la phase de l'instruction axée sur l'engagement à la préparation au retour et au suivi post-engagement en passant par l'encadrement durant la mission.

## 4. Service social de l'armée

Le [Service social de l'armée](#) apporte son aide aux militaires en service qui ont des difficultés personnelles, professionnelles ou familiales.

Le but du Service social de l'armée est de réduire les inégalités sociales. L'aide est apportée sous la forme d'informations lors d'entretiens personnels pour des difficultés d'ordre familial et financier ou pour des questions juridiques. Les thèmes abordés concernent notamment le droit du travail (protection en matière de résiliation du contrat, obligation de l'employeur de verser un salaire), les allocations pour perte de gain, les primes de caisse-maladie et les poursuites.

L'aide est apportée sous forme d'informations, de conseils, d'assistance, de médiation et de prestations financières.

L'aide financière est accordée si nécessaire et sur décision de l'assistant social ou de l'assistante sociale selon le budget établi en commun. Elle permet d'aider à surmonter un moment difficile, par exemple en anticipant le versement de la caisse de compensation ou en contribuant temporairement aux frais de loyer pour éviter la perte de logement. Les petits crédits, les contrats de leasing et les dettes n'entrent généralement pas en considération.

Au besoin, du linge de corps est fourni aux militaires par le *Cevi Militär Service*. L'utilisation de la blanchisserie (lessive du soldat) est gratuite. De plus amples informations peuvent être demandées aux supérieurs hiérarchiques.

## **5. Service spécialisé Diversity Armée suisse (S spéc DAS)**

Créé le 1<sup>er</sup> avril 2019, le [S spéc DAS](#) est à la disposition de tout le personnel de milice pour des conseils et des informations. En cas de doutes ou de difficulté à concilier diversité et marche du service, les militaires ainsi que les cadres de tous les échelons peuvent prendre contact avec le S spéc DAS grâce au formulaire ad hoc, que ce soit avant, pendant ou après leur service.

Le S spéc DAS traite toute question liée à la diversité et aux minorités au sein de l'armée. Il fait en sorte que tous les membres de la milice puissent accomplir avec succès leur service, quels que soient leur genre, leur identité de genre, leur orientation sexuelle, leur âge, leur langue, leur état physique ou psychique, leur culture, leurs origines ethniques ou sociales, leur religion, leurs opinions ou leur mode de vie.

Les demandes sont traitées dans le respect du secret de service, de la protection de la personnalité, mais aussi de la responsabilité et des compétences des cadres concernés.

Par ailleurs, le S spéc DAS se charge aussi d'élaborer et d'adapter des documents de base, de développer un réseau de partenaires internes et externes à l'armée, dont des organisations faitières, et d'organiser des activités de sensibilisation et des formations.

---